

F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire
Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion

Edito : A l'heure des choix !

Beaucoup de citoyens sont aujourd'hui désemparés, une grande majorité d'entre eux n'est pas devenue sectaire ou raciste, pas plus qu'elle n'est acquise aux idées de l'extrême droite. Mais le risque que ce ras le bol s'exprime ainsi est bien réel.

Les mouvements réactionnaires profitent des conséquences de la crise économique et sociale, ils brouillent leur message, se parent d'une illusoire respectabilité, et masquent un projet antisocial et antidémocratique fondé sur la haine de l'autre. C'est pourquoi il y a urgence.

Urgence car il faut que le gouvernement entende, il faut qu'il réponde aux salariés, du public comme du privé, aux jeunes, aux chômeurs, aux retraités, à tous ceux qui attendent, dans leur vie quotidienne, les changements promis. Trop de personnes souffrent depuis trop longtemps du chômage, de la multiplication des plans de licenciements, de la précarité, de conditions de travail dégradées, d'un pouvoir d'achat en baisse.

Parmi la multiplication des revendications, certaines sont plus urgentes que d'autres, des colères plus justifiées que d'autres aussi. Certains ont de forts moyens de pression sur le gouvernement, et ne sont pas en réelles difficultés. Les hésitations du gouvernement, ses reculs, ses choix, ne sont guère encourageants, sa facilité à répondre aux « pigeons », « dindons », patrons et autres groupes d'influence sont incompréhensibles par ceux dont le travail fait pourtant aussi la richesse du pays. L'heure n'est pas à opposer les uns aux autres, ni à nier le rôle des entreprises, pendant les efforts ne sont pas partagés.

La crise n'est pas la même pour tous, une partie de la population s'appauvrit, d'autres voient leurs revenus croître de manière exponentielle au-delà de tout raisonnable. Entre les retraites chapeau pour certains et les fins de mois difficiles pour l'immense majorité il y a plus qu'un monde d'écart. Les politiques conduites par la droite ont creusé les écarts, le gouvernement porterait une lourde responsabilité à laisser se poursuivre une telle dérive.

L'OFCE¹ a mesuré l'impact des politiques d'austérité sur l'économie française, de 0,5 point de croissance perdu en 2010, nous sommes passés à près de 1,4 point en moins cette année, preuve est donc établie de la nuisibilité de ces politiques, est-ce surprenant ? Alors pourquoi persister sur une voie qui conduit à l'impasse ?

L'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, la protection sociale sont les préoccupations majeures des Français le gouvernement doit y répondre de façon concrète. C'est pour cela qu'il est urgent d'engager une politique de relance économique, permettant de construire la transition écologique, luttant contre les dépenses publiques consenties à des intérêts privés, permettant le progrès social pour tous. Nul doute elle serait soutenue par la population.

Face au doute, à la défiance, à la désespérance, il faut opposer un vrai projet de société porteur de perspectives et de progrès pour tous, c'est à ce prix que l'on redonnera espoir et confiance aux citoyens. Nous sommes donc à l'heure des choix entre audace et enlisement, bien plus qu'un choix de société, c'est d'un enjeu d'avenir démocratique qu'il est aujourd'hui question.

Gérard GIRONELL

1 L'Office Français de Conjoncture Economique

Sommaire :

P1_Edito

P2_Racisme et xénophobie
RESF

P3_Réforme fiscale : chiche !
Travail social

P4_Educ. : CUI des nouvelles
AVS vers la CDIisation ?

P5_Educ : Rythmes scolaires
Cafouillages

P6/7_Les retraites en débat
- CGT FSU FO
Solidaires UNEF : lettre
ouverte aux députés
- Tribune libre FGR
- Publication : éloge du
droit social

P8_Du 9 au 13 décembre
semaine d'action et de
sensibilisation FP

**CFDT CFTC CGC
CGT FSU
Solidaires UNSA**

**Halte aux baisses de
pouvoir d'achat !**

**Semaine du
9 au 13 décembre 2013
Semaine d'action et de
sensibilisation**

**POUR UNE AUTRE
POLITIQUE
SALARIALE & DE L'EMPLOI
DANS LES
FONCTIONS PUBLIQUES**

Octobre/ Novembre/ Décembre 2013 n° 81



Avec la FSU,
pour le Service Public !



FACE AU RACISME ET A LA XENOPHOBIE : Ne pas accepter l'inacceptable !

Depuis plusieurs semaines, des attaques racistes se multiplient à l'encontre de la ministre Christiane Taubira.

La FSU condamne fermement toutes les attaques à caractère raciste, doublées par ailleurs de sexisme, dont Madame Taubira est l'objet.

Des forces politiques, largement gangrenées par les idées de l'extrême-droite, sur l'utilisation des émigrés comme boucs émissaires notamment, ont depuis longtemps préparé le terrain des dérives populistes et racistes quand ils ne les ont pas directement initiées.

Ainsi lorsque Jean-François Copé énonce : « *Quand on vote FN, on a la gauche qui passe...et on a Taubira* » les limites de l'allusion à caractère raciste sont déjà dépassées. Les sous-entendus sur le lien entre l'arrivée de la gauche au gouvernement et la prétendue invasion des étrangers est explicite, de même que le rôle de la gauche dans le renforcement des idées du FN.

Les déclarations du ministre de l'Intérieur sur la présence des Roms alimentent aussi ce climat de stigmatisation. Elles contribuent à placer les questions sécuritaires au premier plan alors que c'est de la satisfaction des besoins sociaux dont il faut avant tout parler.

Car la situation économique et sociale extrêmement dégradée génère une inquiétude profonde et légitime dans l'opinion. Le gouvernement doit maintenant y répondre.

Sans réaction la plus large possible, le risque est de contribuer à accentuer la banalisation de la xénophobie et du racisme. La FSU sait que les valeurs de tolérance, de respect, d'égalité et de démocratie sont partagées par les citoyens de notre pays. Elle appelle à une réaction forte et unitaire pour le rappeler.

La FSU organise à Paris avec la CGT, Solidaires, l'Unef, l'Unl, la Fidl et la Joc, le 29 janvier, une journée pour déconstruire le programme de l'extrême droite et redonner des perspectives en travaillant aux réponses à apporter à la crise sociale, économique et politique. Une initiative qui devrait connaître une déclinaison locale dont nous vous informerons prochainement.

Gérard GIRONELL

Des forces politiques, largement ancrées sur les mouvements d'extrême droite, cherchent à développer des idées racistes, sexistes et homophobes qu'il s'agisse de l'utilisation des immigrés comme boucs émissaires ou des actions par ceux qui s'opposent toujours au mariage pour tous.

Cela laisse la porte ouverte à toutes les dérives. La FSU condamne fermement toutes les attaques à caractère raciste, doublé de sexisme, dont Madame Taubira est l'objet. Le SNUipp et plusieurs sections départementales de la FSU ont été victimes d'agressions de la part du «Printemps Français». Ni la FSU, ni ses syndicats nationaux ne céderont devant les tentatives d'intimidation de ces ennemis des droits et de la démocratie. Notre détermination ne sera nullement entamée.

GG

RESF 66 / PARRAINAGE DE SANS-PAPIERS

La forte mobilisation lors de la « la Marche contre le racisme » du 30 novembre tend à prouver que les valeurs républicaines d'accueil et de solidarité sont toujours intactes, malgré un contexte de xénophobie exacerbée.

Dans ce contexte, le RESF poursuit son chemin.

Les circulaires Valls, prenant pas sur la loi, mettent en préalable une présence en France de 5 ans avant toute possibilité de régularisation. Le nombre de sans-papiers s'accumule donc, sans aucun droit, ni toit, et vivant depuis 5 ans dans des conditions indignes.

Le RESF, sollicité par ces sans-papiers, et au vu de la détresse et de la solitude dans laquelle ils se trouvent, est à l'origine de la création d'un « collectif de sans-papiers ». Un comité de soutien, constitué d'associations de défense des étrangers et, au-delà, de syndicats -dont la FSU- et de partis politiques, s'est organisé autour d'eux.

Ce comité de soutien a décidé de lancer une action de **parrainage républicain** en direction des sans-papiers du département. Il s'agit de trouver un parrain et une marraine pour chaque famille ou chaque sans-papiers isolé. Le RESF a dénombré 21 familles et 6 isolés sans papiers. Il faudrait donc trouver 54 personnes qui s'engagent à les « parrainer ». Cela consiste essentiellement à établir une relation privilégiée avec une famille ou une personne, de façon à pouvoir cibler leurs problèmes particuliers et les exposer lors de réunions plénières. Il ne s'agit pas d'engagement régulier à des réunions. Il ne s'agit pas d'un soutien financier. Il s'agit d'un soutien moral, d'un suivi de leur situation, et pour les parrains et marraines d'être un relais. Une parole.

Toutes les personnes intéressées par un parrainage sont invitées à participer à une réunion d'information, en présence des sans-papiers, le **samedi 7 décembre à 15h à la Bourse du Travail, place Rigaud.**

Anne-Marie DELCAMP.

La fiscalité comme outil d'égalité, chiche!

Le premier ministre vient de commencer les rencontres avec les partenaires sociaux, dont la FSU, mardi soir, sur la réforme de la fiscalité. En perspective, la fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu, lui-même prélevé à la source.

Les incidences et questionnements sur ce projet sont détaillés dans un article de ce journal. Ce qui n'empêche pas d'aborder ce sujet sur un plan plus général et, disons-le, politique. Alors, loin de vouloir faire de la propagande pour l'un ou l'autre parti qui se positionne pour ou contre cette révolution de la collecte nationale, sans se doter d'un bonnet rouge ou de toute autre couleur, il est de notre responsabilité de rappeler les mandats de la FSU.

Par l'impôt, la contribution de tous à la hauteur de ses moyens à l'intérêt général, au fonctionnement de services publics de qualité, à leur équité et effectivité sur l'ensemble du territoire, à l'accès à un revenu de solidarité, aux soins, au logement, doit permettre à chacun de vivre dans une société plus juste et égalitaire.

Pour ce faire, et afin que l'ensemble des revenus et pas seulement ceux du travail, une réforme de la fiscalité est attendue par la plupart des organisations syndicales. Il n'est pas question de poursuivre la politique des cadeaux fiscaux aux plus riches du précédent quinquennat, mais bien de rétablir une justice fiscale entre les citoyens de ce pays. Il n'est pas question non plus d'en profiter pour faire passer une réforme du financement de la Sécurité Sociale en retirant les cotisations en particulier à destination des familles (CAF), du champ des employeurs... .

Il est par contre indispensable que la CSG, contribution inégalitaire qui a été combattue à sa création, soit étendue à l'ensemble des revenus, dont ceux du capital (soustrait par des stratégies d'évitement) et bénéficie d'une progressivité. Il est aussi primordial que le calcul de l'impôt soit réellement proportionnel au revenu, que les salariés ne soient pas les seuls à le payer! La redistribution des richesses doit être favorable au travail, car le sujet posé est bien celui de la justice sociale.

La FSU s'oppose à l'augmentation des taux de la TVA qui pèse sur les ménages. Elle demande un état de la situation et une évaluation des mesures engagées (crédit impôt recherche, crédit impôt compétitivité emploi...), elle sera vigilante à la lutte contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux.

Il faut sortir de la stigmatisation de la dépense publique et poser la question des recettes. Celle-ci appelle notamment l'amélioration du pouvoir d'achat qui passe par une relance économique audacieuse, permettant de préserver le tissu industriel et de créer des emplois, tout en assurant la transition écologique

Une refonte de la fiscalité, une véritable politique de l'emploi, le soutien du pouvoir d'achat et de la protection sociale nécessitent des changements indispensables.

Françoise CHATARD

CGT, FSU, Solidaires : Le travail social promoteur de droits et de lien social.

Le jeudi 5 décembre s'est tenue à la Bourse du travail une Assemblée Générale des travailleurs sociaux des Pyrénées-Orientales et des étudiants de l'IRTS. Autour d'un manifeste « le travail social: avec des professionnels promoteurs de droits et de lien social » les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, FAFP et les étudiants en travail social réaffirment les valeurs fondamentales d'humanisme et de solidarité qui définissent l'intervention des travailleurs sociaux.

Elles appellent à la restauration des droits sociaux fondamentaux pour tout citoyen : la restauration des droits fondamentaux des usagers, la promotion et le développement des Services Publics dans l'action sociale et médico-sociale, l'arrêt du désengagement de l'état et des collectivités locales , la remise en cause du nouveau management dicté par des choix budgétaires, l'instrumentalisation du travail social à des fins de normalisation et de contrôle social, la défense du travail social au service des usagers.

Les assises du travail social qui ont lieu actuellement dans les régions et qui préparent les Etats Généraux du travail social prévus en juin 2014 à Paris sont l'occasion de rappeler les revendications portées par les organisations syndicales au nom des travailleurs sociaux :

- ◆ la reconnaissance des diplômes d'Etat du Travail Social à Bac +3 en accord avec l'accord européen en vigueur signé par l'état français ;
- ◆ la reconnaissance salariale correspondant à cette qualification dans le cadre statutaire de la fonction Publique et dans le cadre des conventions collectives ;
- ◆ la révision des décrets maintenant les travailleurs sociaux de la FP en catégorie B ;
- ◆ le déblocage des budgets permettant de garantir la gratification des stages pour tous les étudiants et des moyens pour la formation initiale et continue.

Après l'étape réussi du 8 octobre et du 5 décembre l'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires des secteurs social et médico-socio-éducatif, avec les étudiants, appellent à poursuivre la mobilisation.

FC

CUI : Des nouvelles du front.

Enfin, nous pouvons l'écrire, c'est une victoire! La décision du Conseil de Prud'hommes (CPH) de Perpignan, du 23 juillet 2013, reconnaissant l'absence de formation aux personnels en CUI, et leur allouant une indemnisation en conséquence, est définitive! Nous pouvons saluer leur combat après des années de bricolage voire d'indifférence, pour la prise en compte de leurs conditions de travail et d'insertion professionnelle.

Nous regrettons que l'Éducation Nationale n'ait pas respecté ses engagements envers ces personnels, considérés en situation de retour à l'emploi. Nous estimons que les indemnités prévues sont un juste dédommagement à leur précarité subie, à leur mobilisation pour se former seuls, à gérer des situations souvent complexes et toujours dans le respect des enfants dont ils avaient la charge.

Même si elles sont encore insuffisantes, les annonces du ministre, cet été, peinent à se concrétiser sur le terrain, il est urgent de pérenniser ces emplois, de donner à ces agents des conditions de vie décentes. Qui peut vivre avec la moitié d'un Smic, même pas 600€ par mois!?

Le collectif CUI des Pyrénées Orientales revendique toujours la titularisation de ces personnels, œuvrant pour certains depuis plus de 10 ans dans notre institution, avec des statuts de la Fonction Publique, des métiers reconnus et une formation adaptée.

Il a réuni les personnels lors d'une première réunion depuis la rentrée. Nous avons eu le plaisir d'entendre trois des plaignants qui ont obtenu gain de cause cet été, après deux ans de lutte judiciaire. Nous étions une vingtaine, dont des nouveaux, et certains d'Elne, qui avaient convoqué la presse en mai dernier. Ils ont été « dispersés » dans différents établissements à la rentrée, hasard des besoins ou mesure de rétorsion ? Y-a-t-il de la discrimination à la défense de ses droits ? Nous avons programmé différentes démarches envers les services de l'Etat et les élus.

L'intersyndicale présente a proposé de soutenir les personnels lésés devant les tribunaux (CPH ou Tribunal Administratif). Elle se charge de demander une audience au nouveau DASEN pour l'interpeller sur les mêmes questions de formation, de recrutement, de contrats, de renouvellement, de VAE et de CDisation. La présidente du Conseil Général sera elle aussi sollicitée, dans le cadre du financement de la formation. Dans la continuité du bilan des audiences précédentes, une rencontre des services concernés en préfecture, comme en avril 2012, sera requise également. À suivre, donc !

Françoise CHATARD et Gaëtan GIMENEZ

AVS : vers la fin de la précarité ?

Le 22 août Jean-Marc Ayrault a annoncé la reconnaissance d'un métier d'« accompagnant » des élèves handicapés et la fin de la précarité pour les auxiliaires de vie scolaire (AVS).

Les AVS ne pourront toujours pas prétendre au statut de fonctionnaire, ils se verront proposer un CDI à l'issue des six ans.

Sur les 28 000 auxiliaires de vie scolaire en CDD, 3 000 devraient pouvoir signer un CDI à partir de la rentrée 2014, entre 3 000 et 9 000, selon les années, par la suite.

Le premier ministre a annoncé des mesures concernant la professionnalisation des Auxiliaires de vie scolaire (AVS).

Les 26 000 Contrats Uniques d'Insertion, non concernés par cette mesure, verront eux leur temps de formation doublé, passant de 60 à 120 heures. Ils pourront ainsi valider une partie du futur diplôme d'Etat, qui sera créé au cours de l'année 2014.

Par ailleurs, le ministère a annoncé pour la rentrée 2013, le recrutement de 8 000 AVS sous CUI et 350 sous contrat d'assistant d'éducation.

28 000 AVS en contrat AED passeront progressivement en CDI à partir de la rentrée 2014. Pour l'année scolaire 2013-2014, une mesure transitoire permettra de reconduire pour un an les 3 000 contrats arrivant à terme au cours de cette période.

Ces annonces vont dans le sens des campagnes que la FSU a menées ces dernières années pour la création d'un nouveau métier. Elles n'envisagent cependant pas la création d'un corps de la Fonction Publique, ce que nous regrettons.

Un certain nombre de points restent en outre à préciser, concernant les conditions de recrutement, le cadre d'emploi, les rémunérations, la quotité et les conditions de travail. Par ailleurs, le recrutement sous contrats aidés, majoritaire dans le primaire (65%) perdure sans perspectives d'emploi pérenne.

Le minimum de formation professionnelle due à ces personnels dans une perspective de retour sur le marché du travail « non aidé » n'est pas suffisamment assuré par l'employeur éducation nationale.

Des démarches de saisine des conseils de prudhommes pour défaut de formation de la part de l'Etat employeur ont été faites et de nombreuses victoires ont pu être enregistrées (Dijon, Guéret, Bourges, Angoulême, Reims, Le Mans, Thouars, Amiens, Rouen, Angers, Nevers, Perpignan ...) débouchant généralement sur le versement d'indemnités de plus de 10000 euros par CUI requérant. Ces premiers jugements sont également confirmés en cour d'Appel.

Gaëtan GIMENEZ & Françoise CHATARD

Rythmes scolaires : la coupe est pleine

Le décret actuel est un carcan qui a été pensé comme si les besoins des enfants quel que soit leur âge mais aussi toutes les ressources des écoles étaient tous les mêmes. Or, ce n'est pas le cas. La communauté éducative doit avoir la possibilité d'explorer toutes les pistes afin de permettre à tous les élèves et à tous les enseignants de bénéficier d'un changement de rythmes réussi, serein et de qualité. La semaine à 4 jours avec récupération fait partie de ces pistes.

En tout état de cause, le nouveau décret devra s'inscrire dans un cadre conjuguant adhésion, adaptation et égalité.

L'organisation de la semaine scolaire doit emporter l'adhésion de la communauté éducative et doit s'adapter aux réalités locales et dégager du temps pour les besoins professionnels des enseignants, notamment pour travailler en équipe. En effet, allongement imposé de la pause méridienne, animations pédagogiques ou réunions de concertation reportées les mercredis après-midi ou en fin de journée : nous refusons que les modifications des rythmes se traduisent par un allongement contraint de l'amplitude du temps de travail à l'école et qu'elles entraînent une dégradation des conditions de ce travail. N'oublions pas les personnels territoriaux impactés aussi par cette réforme. C'est le sens de l'appel commun SNUipp, SNUCLIAS, EPA-FSU pour le jeudi 5 décembre dernier. Avec plus de 43 heures de travail par semaine selon l'OCDE, dans un contexte, faut-il le rappeler, de gel des salaires, la barque des enseignants des écoles dans notre pays est déjà actuellement beaucoup trop chargée.

L'Etat qui a lancé cette réforme doit assurer l'égalité entre les élèves et entre les écoles. Des garanties financières sont nécessaires pour assurer qualité et gratuité des activités périscolaires pour l'ensemble des élèves.

D'une manière générale, la charge de travail des collègues et particulièrement des directrices et directeurs d'école s'est encore alourdie avec de nouvelles sollicitations administratives et de nouveaux tableaux à remplir. Dans le même temps, ici et là injonctions et caporalisme se poursuivent. **Stop ! La coupe est pleine.**

Nous réitérons nos propositions : la réussite des enfants ne peut se résumer à une réorganisation du temps sur la semaine et nécessite des changements sur le temps de classe. Il faut permettre aux enseignants de faire fonctionner le temps scolaire en toute sérénité.

Jérôme GUY.

Le cafouillage des rattrapages !

Début novembre, les salles des professeurs ont connu une forte agitation. Pourquoi ? La grande confusion qui régnait, entretenue par des rumeurs diverses et variées, au sujet des mercredis de rattrapage !

En 2012-2013, nous avons dû rattraper les jours ajoutés aux vacances de Toussaint. Si cette année il n'en est rien, en revanche, c'est le lundi 2 septembre que nous devons rattraper. En effet, selon la loi votée l'année dernière, les élèves sont censés avoir 36 semaines pleines de cours dans l'année. Puisque le lundi 2 septembre, jour de prérentrée pour les professeurs, les élèves n'ont pas eu cours, le ministère a accédé à la demande de certaines associations de parents et a donc considéré qu'il faudrait rattraper cette journée (il aurait fallu selon ce calendrier que la prérentrée ait lieu le vendredi 30 août).

C'est donc bien des cours de lundi que nous avons commencé à rattraper, sur deux mercredis après-midi : le 13 novembre et le 11 juin. Voilà ce qu'en dit le ministère : *"En 2013-2014, il est prévu de rattraper la journée du lundi 2 septembre 2013, non scolarisé pour les élèves, afin de respecter les 36 semaines légales de cours. Conformément à l'arrêté du 28 novembre 2012, ce rattrapage est prévu (...) le mercredi 13 novembre 2013 après-midi et le mercredi 11 juin 2014 après-midi"*.

Nous devons également rattraper le vendredi du pont de l'Ascension (30 mai) (décision rectorale) les mercredis après-midi 23 avril et le 28 mai. Depuis plusieurs années, nous devons en plus effectuer deux demi-journées supplémentaires de prérentrée, avant les vacances de Toussaint, qui peuvent prendre, selon les établissements, des formes très diverses.

Tout ceci alourdit un calendrier déjà très chargé et aggrave encore nos conditions de travail. Le SNES-FSU dénonce ces rattrapages imposés sans concertation qui posent de vrais problèmes d'organisation (vie personnelle, transports scolaires, UNSS, cours de BTS, aberrations pédagogiques ...), peuvent induire une inégalité entre établissements et conduisent à la plus grande confusion. Nous sommes intervenus à tous les niveaux à ce sujet.

Nationalement, le SNES a déposé un préavis de grève le mercredi 13 novembre pour protester contre ces dérives. Les calendriers scolaires prévisionnels incitent à la vigilance : en 2014 et 2015, les prérentrées sont prévues à la fin du mois d'août réduisant toujours plus nos congés. Le SNES-FSU s'oppose catégoriquement aux projets de notre ministre au sujet des vacances estivales (réduction et zonage).

Marc MOLINER.

REFORME DES RETRAITES :

Copie de la lettre ouverte adressée aux députés des Pyrénées Orientales.

Cette lettre adressée à la presse locale n'a toujours pas été publiée à l'heure où nous mettons sous presse.



Madame et Messieurs les députés,

Nous regrettons que notre proposition de rencontre n'ait pas eu la réponse escomptée, à savoir qu'un échange puisse avoir lieu avec les représentants départementaux des organisations syndicales représentatives de votre département. Bien que nous ne remettons pas en cause la charge de votre calendrier, le motif, pour l'une d'entre vous, de sa participation aux commissions parisiennes est certes louable mais ne peut exclure le dialogue social. Un autre propose une date au delà des débats et des votes, le dernier ne répond même pas ! Ceux là même qui fustigeaient la réforme Fillon de 2010, Ceux là même qui défilaient dans nos rangs, nous assénaient avec les mêmes mots et les mêmes discours une énième réforme des retraites dans la continuité des précédentes, est-ce cela le changement ?

Pour mémoire en 1983, le gouvernement de gauche promet la retraite à 60 ans. Juste dix ans après, la droite commence une série de réformes - 1993, 1995, 2003, 2007, 2010 mettant en cause le droit à la retraite et baissant le niveau de nos pensions. En 2013, un gouvernement de « gauche » entend poursuivre ce cycle de réformes, avec toujours le même objectif annoncé : il faut sauver le régime par répartition, il faut combler le déficit. Mais depuis 20 ans, réforme après réforme, nos retraites seraient toujours en danger. Faut-il en déduire que les réformes seraient inutiles ? Faut-il y voir, au contraire des objectifs, moins avouables parce que inféodés aux diktats de la finance internationale ?

Par cette lettre ouverte, que nous publions, nous venons donc vous rappeler nos positions, comme par exemple une meilleure répartition des richesses, la création d'emplois et de salaires pour de meilleures retraites, une modulation des taux de cotisations « employeurs » (+ 10 milliards €), une réelle égalité salariale femmes – hommes (+ 10 milliards €/an de cotisation à partir de 2020), une mise à contribution des revenus financiers (+ 20 milliards €), la réouverture du droit à la retraite à 60 ans, des pensions à hauteur de 75 % du salaire d'activité, une évolution des pensions calquée sur l'évolution du salaire moyen, pas de pension inférieure au SMIC revendiqué (1700€), la validation des années d'études et des périodes de précarité subies, la reconnaissance de la pénibilité par des départs en retraite anticipés celles là même que vous n'avez pas pu ou ne voulez pas entendre en faisant des choix idéologiques purement libéraux et ouvertement antisociaux.

Lors de sa campagne, le Président annonçait plus de justice, une protection sociale pour tous, la prise en compte des années d'études, de la pénibilité... Dans le même temps, aujourd'hui dans le secteur privé, 60 % de ceux qui prennent leur retraite ne sont déjà plus au travail, ils sont au chômage, en maladie ou en invalidité. 40 % des salariés du public et du privé n'ont pas le nombre d'années suffisant pour bénéficier d'une retraite à taux plein et subissent une décote, surtout les femmes. Travailler plus longtemps quand de très nombreux jeunes n'arrivent pas à trouver du travail, ne peut que nous interroger et vous interpeller.

Chômage en hausse, salaires en berne et loi régressive issue de l'ANI pour les salariés, baisse des pensions pour les retraités, dégradation de la protection sociale, des services et des politiques publiques pour la population pendant que d'autres se gavent de profits. Est-ce cela la Politique du Changement ?

Dans cette « crise » tout le monde n'est pas logé à la même enseigne ! La part de la richesse nationale consacrée aux services publics, 220 milliards d'euros, régresse, dans le même temps, en passant de 60 à 180 milliards d'euros, le montant capté par les dividendes a été multiplié par 3 ces vingt dernières années, tandis que l'évasion fiscale représente 40 à 60 milliards d'euros par an. Les lettres plafonds pour 2014 planifient la baisse continue du pouvoir d'achat des Français. Vos choix politiques sonnent comme la promesse d'un enfoncement durable dans la crise. L'actuelle majorité reproduit le même scénario politique que celui de vos prédécesseurs, vous n'obtiendriez pas plus de succès qu'eux, parce que les politiques d'austérité jouent un rôle pro-cyclique, c'est l'histoire du serpent qui se mord la queue, une évidence que vous ne semblez pas voir.

Le déficit actuel est la résultante du chômage de masse, du blocage des salaires, des allègements et dégrèvements de cotisations sociales « patronales » ... et puis, bien sûr, de la recherche du toujours plus pour les actionnaires (en 1982, ils percevaient 5,2 % du produit intérieur brut et 9,3 % en 2011).

L'urgence est dans la relance de l'emploi, l'augmentation des salaires, de la consommation et de l'investissement public et non pas de généraliser la précarité pour l'ensemble des citoyens.

Vous avez décidé de voter la loi de réforme des retraites, en refusant d'ouvrir un véritable débat avec nous et d'entendre nos propositions sur cette question. Nos propositions ne sont ni utopistes, ni inconséquentes, elles relèvent notamment de valeurs défendues par le programme du CNR, valeurs d'actualité au regard de la situation économique, sociale et politique du département, du pays et de l'Europe.

Nous vous demandons solennellement de tourner le dos à cette Europe et à ce patronat qui ne sait concevoir la politique économique d'un pays qu'à l'aune de l'austérité chaque fois renforcée, ce au bénéfice d'une minorité rentière, prédatrice et tellement avare de progrès sociaux.

Nous vous demandons solennellement d'être véritablement à l'écoute des salariés, des retraités, des femmes et des jeunes, ... bref de vos mandants, de ceux qui ont cru qu'un changement était possible et qui vous ont fait confiance pour cela. Oui, une autre politique est possible, fondée sur la solidarité, la justice, et un autre partage de la richesse nationale. Vous ne nous ferez pas croire qu'une nation comme la notre ne puisse pas dégager les marges de manœuvre nécessaires. C'est bien de l'urgence de la mise en œuvre d'un autre modèle économique et social qu'il est question, d'un modèle bien plus apte à construire un avenir plus sûr, plus démocratique, moins dur, moins antisocial.

Pierre Place (secrétaire Général UD CGT 66)

Jérôme Capdevielle (Secrétaire Général UD FO 66)

Gérard Gironell et françoise Chatard (Co secrétaires départementaux de la SD FSU 66)

Annie Hesnard (Secrétaire Départementale de l'UD Solidaires 66)

Thomas Le Stern (Président de l'UNEF 66)

TRIBUNE LIBRE / Retraites : retour sur cette bataille qui n'a pas été menée. *

J'ai le sentiment que la bataille de 2013 des retraites n'a pas été menée ou si faiblement que bien malin celui qui s'en est aperçu. Et tout le monde semble content, le gouvernement parce qu'il est en passe de faire passer son projet sans trop de manifestants dans les rues, les syndicats (ceux qui n'ont pas un goût très prononcé pour la bagarre) qui ont dit que cela aurait pu être plus pire, qu'il faut savoir se satisfaire de peu, et qui ont ainsi justifié leur inaction, les autres syndicats d'habitude plus contestataires, mais là conscients que la casse était limitée, les salariés dans leur grande majorité parce qu'au milieu des gifles qu'ils prennent ils ont l'habitude de faire le gros dos et qu'ils ont bien compris que les échéances étaient lointaines, les retraités qui trinquent un peu, mais comme on leur avait annoncé une bérézina... .

Le gouvernement se tromperait totalement en se laissant prendre au piège de ce consensus très mou-mou qui lui a permis de nous enfoncer un peu plus dans une dérive qui, il faut bien le dire, est antisociale : elle tourne le dos aux besoins sociaux réels d'un pays où la précarité, le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les fins de mois difficiles, la misère, l'exclusion sont monnaies courantes. Par exemple est-il justifié de travailler plus âgé alors que les jeunes se bousculent à Pôle-Emploi ? Est-il justifié de dire que l'on augmentera les cotisations patronales pour la retraite, mais que cette augmentation sera compensée par une diminution des cotisations familiales et qu'elle ne coûtera donc rien au patronat ? Est-il justifié de laisser vivre avec un minimum vital insuffisant nombre de retraités qui ont travaillé toute leur vie et qui ont participé à la richesse du pays ?

Certes il est difficile de satisfaire à la fois la finance et les humbles êtres humains qui composent une société ; mais il est mortifère pour la cohésion d'un pays de laisser croire qu'il n'y a d'issue que dans l'acceptation de sacrifices toujours plus grands pour ceux qui constituent la masse énorme des citoyens, des travailleurs. Il est de plus scandaleux de la part d'un pouvoir qui avait dit vouloir s'attaquer à la finance de refuser d'entendre la sourde réprobation du peuple qui se détourne de ceux en qui il avait mis une part de sa confiance.

Les retraités ont l'âge de leurs artères, certes, mais ils ont aussi l'expérience sociale de soubresauts de l'histoire, qui leur ont appris que les vessies et les lanternes, ce n'est pas pareil, qui leur ont appris que les batailles sociales ne sont jamais achevées, ni perdues, à condition d'avoir la volonté de croire dans ses engagements, à condition de poursuivre une lutte, parfois difficile et austère, mais toujours nécessaire pour des valeurs de justice, de progrès, de démocratie, et en même temps pour leur traduction tangible dans le droit social de notre temps. Le droit à une retraite décente, après une vie de labeur, en fait partie. Les retraités, et ils ne sont pas les seuls, ne l'oublient pas.

* Texte de l'édito paru dans le bulletin de la FGR 66

Jean Marie PHILIBERT.

PARUTION / ELOGE DU DROIT SOCIAL

Notre camarade Yves Saint-Jours vient de faire paraître un ELOGE DU DROIT SOCIAL aux éditions de la Dispute.

Yves Saint-Jours a exercé pendant de longues années à l'Université de PERPIGNAN où il enseignait le droit social aux apprentis juristes. L'âge de la retraite lui a imposé de laisser ses étudiants catalans et autres, mais il n'a pas pour autant abandonné une cause qu'il juge primordiale : celle du droit social.

Dans un ouvrage précédent, intitulé « Au fil des luttes sociales. Du prolétariat forestier au professorat d'université », il montrait son importance à travers le prisme autobiographique. En proposant, aux éditions de La dispute un « Eloge du droit social », il change quelque peu de registre et donne à lire un ouvrage de référence sur ce qu'est une branche fondamentale du droit, ses enjeux, son histoire. Mais en plus il situe son analyse dans la situation économique, sociale, politique actuelle, faite de beaucoup de difficultés pour le plus grand nombre, et il tente de nous transmettre sa conviction que l'issue passe par un développement nouveau du droit social.

La difficulté du droit social tient à sa transparence : on est dedans, et on ne le voit plus. Le droit du travail, le droit de la sécurité sociale, le droit de l'aide sociale imprègnent nos vies sans que nous en prenions nécessairement conscience, sauf lorsque pour des raisons inavouables et inavouées un pouvoir politique réactionnaire tente de les mettre en cause. Yves Saint-Jours parle de « **l'inacceptable reflux des droits sociaux** » et il montre que ce n'est pas sans lien avec « **la guerre économique que se livrent les grands groupes financiers transnationaux pour maximaliser leurs profits et modeler le monde au gré de leurs intérêts exclusifs.** ».

Mais la régression sociale se heurte à des luttes défensives par exemple sur les terrains de l'emploi, de la santé, de l'éducation, et de ces luttes peut naître une démarche plus offensive propre à amener la conquête de droits nouveaux, parce qu'il y a urgence et souffrances sociales. Pour être objective, historique (l'ouvrage nous fait vivre et revivre une très intéressante histoire de notre droit social de la révolution à nos jours), pour être rationnelle et fondée, la démarche de l'auteur n'en est pas moins engagée : il envisage un droit social qui doit changer de nature. « **De la protection des personnes, il est en posture de devenir par substitution au droit de propriété le fondement de la société humaine... Le temps est venu d'étayer la perspective ouverte par le droit social, autour d'un grand dessein politique susceptible de pouvoir s'ordonner à partir de quatre idées essentielles : la contribution à l'établissement de la paix universelle, la reconstruction économique axée sur la satisfaction des besoins vitaux, la réactivation de l'émancipation humaine et l'impulsion du droit à la santé par la sécurité sociale.** »

Jean-Marie PHILIBERT.

Pour nos salaires, il y a urgence !



La FSU a défendu ce point de vue dès l'installation du gouvernement, comme elle le faisait auparavant. Pour beaucoup d'agents de la Fonction publique, la vie est difficile : 20 % des agents sont payés au niveau du SMIC ; les nouvelles grilles pour la catégorie C sont loin d'apporter une réponse suffisante. Les politiques indemnitaires ont joué contre l'emploi et les solidarités, elles aggravent les inégalités. Les professions qualifiées sont insuffisamment rémunérées. Cela se traduit en particulier par une crise de recrutement profonde pour les métiers enseignants.

Faudrait-il, en temps de crise accepter l'austérité ?

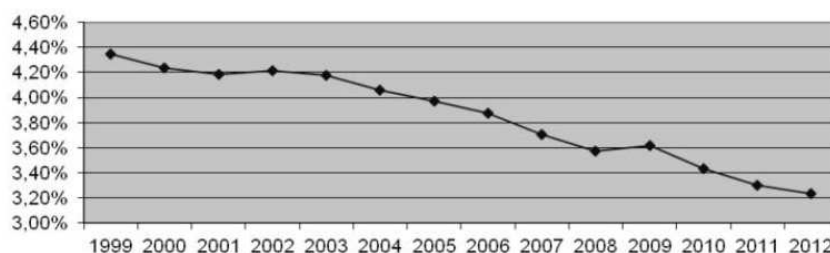
Les salaires ne sont pas responsables de la crise. Crise financière, elle est devenue une crise de la dette par l'intervention même des fauteurs de crise. La rigueur et la stigmatisation de la dépense publique aggravent la récession et les inégalités.

Les salaires sont pour l'essentiel dépensés et font vivre une partie importante de la population ; les salaires et les pensions favorisent la consommation et la relance. Des salaires augmentés, c'est aussi plus de cotisations et plus de ressources fiscales.

Impossible ?

Une part toujours plus faible des revenus du pays est consacrée aux salaires de la Fonction publique. La FSU défend une réforme fiscale d'ampleur ; c'est un moyen essentiel pour répondre aux besoins fondamentaux de la population qui restent très importants, et un outil de redistribution. Le gouvernement annonce une réforme de fond, mais n'envisage pas d'augmenter les ressources budgétaires.

Poids des rémunérations FPE dans le PIB



Les rémunérations des agents de la Fonction publique de l'Etat (hors pensions et enseignement privé sous contrat) représentent une part toujours plus faible des richesses nationales. (Sources : rapport sur l'état de la Fonction publique 2013).

Pour en savoir plus :

<http://www.fsu.fr/-Salaires-et-traitements,179-.html>



Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGC, CGT, FAFPT, FSU, Solidaires et UNSA appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser et à organiser dans la semaine du 9 au 13 décembre 2013 toute forme d'action locale pour sensibiliser l'opinion publique et alerter les responsables publics, élus locaux et parlementaires.

D E R N I È R E M I N U T E

L'intersyndicale CFDT-CGT-FGR-FO-FSU et UNRPA des retraités des P.O. appelle à manifester le **lundi 9 décembre 2013 à 11h00 devant la CARSAT (agence de Perpignan) avenue Maréchal Kœnig.**

La CARSAT du Languedoc-Roussillon ne suit plus et à la veille de la nouvelle C.O.G. (convention d'objectifs et de gestion), l'intersyndicale s'inquiète de cette mise en œuvre qui souffre d'un manque d'accompagnement des salariés. Quel serait l'état des caisses si des suppressions de postes massives devaient s'ajouter à une charge de travail explosive, accentuée par la nouvelle réforme des retraites ? Nous soutenons en cela les revendications des personnels pour obtenir plus de postes.